

L'Université de 8 Mai 1945 Guelma lance une consultation pour une opération de :

## Réalisation des Travaux d'étanchéité-Université Guelma

Les soumissionnaires intéressées **et disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires** peuvent consulter et retirer le cahier des charges accompagné des instructions aux soumissionnaires auprès **du service de contrôle de gestion et des marchés à l'Université de Guelma (Rectorat)**, Contre le paiement de la somme de **mille dinars algériens (1000DA)** à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées sous enveloppe **principale fermée ne comportant aucune inscription extérieure** cachetée à l'adresse suivante :

**Service du contrôle de gestion et des marchés (Nouveau Rectorat)  
Université de Guelma BP 401**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » et « **offre financière** ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
CN° 108 /2022**

## Réalisation des Travaux d'étanchéité-Université Guelma

**Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :**

- **Travaux de bâtiment en activité principale ou secondaire catégorie (01) Un et plus et ayant réalisée au moins un projet d'étanchéité.**
- 

**1/Le dossier de candidature contient :**

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée ;
- La déclaration de probité dûment remplie et signée ;
- Le statut pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:

a)- **Capacités professionnelles:** Certificat de qualification et de classification professionnelle dans les domaines :

- **Travaux de bâtiment en activité principale ou secondaire catégorie (01) Un et plus et ayant réalisée au moins un projet d'étanchéité.**

b)- **Capacités financières:** bilans des trois dernières années (2019-2020-2021)

c)- **Capacités techniques:**

\* Liste des moyens humains destinés au projet plus copies des pièces justificatives (diplôme + contrat notarié pour les employés + Attestation d'affiliation CNAS au moins de 03 mois ou contrat

CID/DAIP+ Diplôme pour les entreprises privés et attestation de travail pour les entreprises publics)  
« pour l'encadrement »

\*Liste des moyens matériels destinés au projet plus Copies des pièces justificatives (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou procès-verbaux d'évaluation des Commissaires-priseurs ou huissier de justice ou expert).

\*Liste des principaux projets réalisés plus Référence professionnelles justifiées par des copies des attestations de bonne exécution des travaux réalisés par le soumissionnaire fournies par les services contractants, délivrée par le service contractant concerné.

- Les références bancaires (Attestation de solvabilité) année 2022.

**N.B :** conformément à l'article 69 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les documents justifiants les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement lors de l'attributaire du contrat qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat.

**2/L'offre technique contient :**

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée;
- Le mémoire technique justificatif.
- Planning conforme au devis objet de soumission.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «**Lu et Accepté**».

**N.B :** conformément à l'article 71 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires seront invités par écrit par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres par le biais du service contractant à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

**3/L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission dument remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument rempli et signé.
  - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument rempli et signé

**Durée de préparation des offres :** La durée de préparation des offres est fixée à **huit (8) jours** à partir du **26/12/2022**

**Jour et heure limite de dépôt des offres :** Les offres doivent être déposées le **02/01/2022** à partir de **08h00mn jusqu'à 10h55**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois mois + 8 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

**L'ouverture des plis** aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour de dépôt des offres à **11h :00** au niveau de la salle de réunions (rectorat de l'Université).

Si le jour de dépôt des offres ou d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**N.B : Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.**

Guelma, le.....

**p/Le Recteur**